

Aide en ligne « IDCC »

MSA AIN-RHONE

1. Objet -descriptif

a. Descriptif / Pourquoi c'est fait ? / Pour qui ?

Le numéro **IDCC** (Identifiants **D**es **C**onventions **C**ollectives) vise à simplifier le repérage des Conventions Collectives et à éviter certaines ambiguïtés.

Il s'agit d'un code unique à 4 chiffres attribué par le ministère chargé du travail à chaque convention.

b. Comment remplir ? Comment le compléter ? Comment l'obtenir ?

Sélectionnez votre convention collective dans le menu déroulant.

Si aucune convention collective n'est obligatoire dans votre secteur d'activité, cochez « aucune convention - droit du travail ». Dans ce cas il sera alors mentionné le code 9999 dans la case correspondant au numéro de convention collective (IDCC).

Pour connaître votre IDCC : www.travail-emploi.gouv.fr ,

www.legifrance.gouv.fr

Vous pouvez également contacter les représentants de vos filières.

Vous trouverez ci-dessous un tableau des principaux IDCC les plus représentatifs de votre caisse MSA.

Code	Libellé
9691	Exploitations agricoles Rhône
9011	Exploitations agricoles Ain
7018	Paysagistes
7501	Crédit Agricole
1672	Sociétés d'assurance
8822	Exploitations forestières scieries Rhône Alpes
7002	Coopératives agricoles de céréales, de meunerie, d'approvisionnement, d'alimentation du bétail et d'oléagineux
7508	Maisons familiales rurales
7502	Mutualité sociale agricole
7509	Organismes de formation et de promotion agricole
7005	Caves coopératives viticoles
7520	Enseignement agricole privée
7020	Centres de gestion agréés et habilités agricoles
2264	Hospitalisation privée
7006	Coopératives et SICA fleurs fruits légumes et pommes de terre

7012	Centres équestres
7004	Coopératives agricoles laitières
7017	Parcs et jardins zoologiques privés
1486	Bureau étude, société de conseil

c. Bon à savoir

Bon à savoir

L'intitulé de la convention collective apparaît sur le bulletin de paie des salariés et sur leur contrat de travail.

2. Pour toute question «n'hésitez pas à nous contacter»

Des remarques, des compléments sur cette fiche n'hésitez pas à nous envoyer un mail à: tesa.aide.en.ligne.grprec@ccmsa.msa.fr